

Hauts-de-France, Somme  
Péronne  
place du Commandant-Louis-Daudré, ancienne Grande place

## Hôtel de ville et ancien tribunal de Péronne

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010441

Date de l'enquête initiale : 2003

Date(s) de rédaction : 2003, 2018

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Reconstruction de la Haute-Somme, enquête thématique départementale enquête externe, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : hôtel de ville, tribunal

Précision sur la dénomination : bailliage

Appellation : musée Alfred-Danicourt

Parties constituantes non étudiées : tribunal, musée, commissariat de police

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1830, B, 298, 299

### Historique

Selon Martel (1860), l'hôtel de ville de Péronne, d'abord aménagé dans une demeure acquise en 1292. Sa reconstruction est projetée en 1509 et en 1539 ; il est rebâti en 1583. "La façade de l'ancienne municipalité, aujourd'hui le tribunal, s'écroule le 24 avril 1701. On releva cette façade en 1703 et ce fut le roi Louis XIV qui fit les frais de cette restauration. Le conseil, dans sa séance du 18 juin, décide qu'on ornerait le dessus de cette façade des armes du roi, savoir : un soleil de plomb doré avec sa devise au bas : *Nec pluribus impar*." En 1776, il est à nouveau question de la reconstruction d'un hôtel-de-ville, rebâti à son emplacement actuel et non au milieu de la place, en raison du préjudice qu'il aurait pu porter à certaines maisons.

Selon Decagny (1844 et 1865), la ville est autorisée à construire un hôtel de ville par des lettres patentes de 1293. Il est reconstruit ainsi que le bailliage après le siège de 1586, avec des secours accordés par François Ier. Les murs sont ornés de "salamandres sculptées en relief avec le millésime 1583 et [la devise de François Ier] *Nutrisco Et Extingo* mais l'ensemble ne présente plus les caractères particuliers de la Renaissance". Une plaque de plomb mise au jour au cours de la restauration effectuée en 1863 indique que l'édifice, écroulé le 24 avril 1701 est reconstruit en 1703, aux frais du roi Louis XIV. Le conseil décide que par reconnaissance, on placerait au-dessus des armes du roi, un soleil de plomb doré avec la devise ordinaire : *Nec pluribus impar*. L'hôtel de ville est encore agrandi en 1751 et 1771 et reconstruit en grande partie en 1783. Les sources conservées aux archives départementales (série 1C) documentent les travaux réalisés dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle : réparations effectuées en 1759 et 1760, sur les plans de l'ingénieur Kolly de Montgazon (le projet est accompagné d'un *Plan de l'auditoire royal du bailliage de Péronne* (ill.)) et travaux effectués de 1783 à 1785, sur les plans de François Nozo, maçon et architecte à Péronne, pour l'agrandissement des prisons royales de la ville de Péronne et la construction de nouveaux cachots, pour construire à neuf les bâtiments de l'hôtel commun dudit lieu, et faire l'acquisition de deux petites maisons nécessaires à la confection des bâtiments dont il s'agit. (cf. annexe).

Georges Durand (1923) le décrit ainsi : "Cet édifice, qui porte la date de son achèvement (1583) et celle de sa restauration en 1863, se dresse sur la grande place à l'angle de la place Saint-Sauveur. C'est un charmant pavillon, bâti sur plan barlong, et comprenant, au rez-de-chaussée, un porche voûté à ogives, surmonté d'un seul étage, formant loggia, décoré de bas-reliefs représentant les quatre grandes vertus antiques [...]. Cet unique étage, percé de quatre hautes fenêtres à meneaux sur la grande place, est recouvert d'une haute toiture, à pente rapide, dominée par un élégant campanile, servant de beffroi,

depuis la démolition de l'ancien. L'entrée principale se trouve sous les arcades du porche ; une entrée latérale existe sur la place Saint-Sauveur. La façade en retour sur cette place est dans le même style ; mais, plus longue que l'autre, elle est percée de cinq fenêtres, sans galerie au rez-de-chaussée. Dans le courant du XIXe siècle, cet édifice fut annexé à l'Hôtel de Ville auquel il est contigu. L'Hôtel de Ville proprement dit avait été presque entièrement reconstruit en 1783. Sa façade, de style Louis XVI, donnant sur la place Saint-Sauveur, avec une entrée sous un porche à colonnes, surmonté d'un balcon de pierre à balustres, ne présente qu'un médiocre intérêt architectural. Outre les services municipaux, l'Hôtel de Ville renfermait la bibliothèque et un remarquable musée". Le beffroi de 1397 a été détruit vers 1840.

L'état des sections signale que le bâtiment comprend tribunal (298) et hôtel de ville (299).

Le plan dressé en 1920 en donne la distribution intérieure après les aménagements de 1863 (ill.).

Le projet de restauration et de reconstruction du bâtiment orienté sur la Grande place est confié à Jacques Debat-Ponsan, lauréat du concours lancé en 1922 (*Progrès de la Somme*, 29/04/1922). La restauration est achevée en 1927. La reconstruction est l'occasion d'agrandir l'hôtel de ville au nord, sur l'emplacement de l'ancienne poste, située à l'angle de la rue du Paon. Le tribunal de la Justice de Paix est installé dans cette extension.

Période(s) principale(s) : 3e quart 16e siècle, 4e quart 18e siècle, 3e quart 19e siècle (détruit), 4e quart 18e siècle, 1er quart 20e siècle

Dates : 1583 (daté par travaux historiques), 1783 (daté par source), 1923 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Kolly de Montgazon (ingénieur civil, attribution par source), François Nozo (architecte, attribution par source), Jacques Debat-Ponsan (architecte, attribution par source)

## Description

L'édifice occupe une vaste parcelle ilot marquant la limite entre la Grande Place et la rue Saint-Sauveur. Une maison mitoyenne à pignon sur rue lui est rattachée.

L'édifice dispose de deux accès principaux sur la Grande place, l'un au sud (pavillon), l'autre à l'est, et d'un troisième accès rue du Paon. Il est couvert d'ardoises et construit en calcaire appareillé en pierre de taille (façades sur la Grande Place et rue du Paon) et en briques avec ossature en béton armé (façades rue Alferd-Rey).

L'hôtel de ville est un bâtiment de plan en U, dont la façade principale (à l'est) compte treize travées. Il est formé d'un corps central à sept travées, rythmées par un portique et un fronton, prolongé de trois travées au nord et au sud. Au nord (rue du Paon), la façade compte cinq travées. La cage d'escalier est placée à l'arrière en demi hors-oeuvre empiétant sur la petite cour (rue Alfred-Rey).

Au sud, le corps de bâtiment forme un pavillon à trois travées en façade (au sud et à l'est). Galerie au rez-de-chaussée. Lucarnes en pierre, clocheton. Décor sculpté.

La maison à encorbellement et pignon sur rue est construite en briques masquées par un enduit (faux pan de bois en partie haute) et par un essentage d'ardoises (pignon sur rue). Elle compte deux étages carrés et un étage de comble. L'accès s'effectue depuis l'angle à pan coupé.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ; brique enduit partiel ; enduit d'imitation ; essentage d'ardoise

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble, 2 étages carrés, étage de comble

Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre

## Typologies et état de conservation

Typologies : campanile

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Somme. Série C ; 1C 1022. **Péronne (1755-1777)**.
- AD Somme. Série C ; 1C 1024. **Péronne (1723-1776)**.

- AD Somme. Série C ; 1C 1025. **Péronne (1781-1785)**.
- AD Somme. Série O ; 99 O 3001. **Collèges, Hôtel de ville**.
- AD Somme. série 3P ; 3P 620/3. **Péronne. Etat des sections**.
- AD Somme. Série 10R ; 10R 1008. **Péronne. Demande d'indemnisation des dommages de guerre**.
- Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. 80/3/18. **Etat des dommages aux édifices civils et culturels**. Péronne (Hôtel de ville 1923).
- **Péronne. Le nouveau tribunal**. *Le Progrès de la Somme*, 9 juillet 1931, p. 3.  
29 avril 1922, p. 4.

### Documents figurés

- **Péronne**, plan cadastral napoléonien [en ligne], section B de la ville (AD Somme ; 3 P 2065/4).
- **Plan de l'auditoire royal du bailliage de Péronne**, 1759 (AD Somme ; 1C\_CP\_1022/7).
- **Hôtel de ville de Péronne. Plan du rez-de-chaussée**, dessin, Coulombel conducteur des travaux, 15 novembre 1920 (AD Somme ; 10R1008).
- **Ville de Péronne, Hôtel de ville, façade sur la Grande Place (rectifiée)**, tirage, Jacques Debat-Ponsan, février 1924 (AD Somme ; 99 O 3001).
- **Péronne. L'Hôtel de Ville**, carte postale, Edition Laval, Péronne, [avant la guerre] (AD Somme ; 8 Fi 1770).
- **Péronne (Somme) 1927. L'hôtel de ville (façade Renaissance) et son Carillon sur l'air : La Madelon. Restauration Debas-Ponsant, Architecte Prix de Rome, Couverture-Plomberie R. Chassagnoux**, carte postale, L. Dollé libraire, 1927 (AD Somme ; 8 Fi 4095).
- **Péronne. L'hôtel de ville**, carte postale, édition E. Souillard, plaques Lumière, [avant la guerre] (AD Somme ; 8 Fi 33/7).
- **Péronne. La Mairie**, carte postale, [s.d.] (AD Somme ; 8 Fi 1757).
- **Péronne (Somme) 1919. L'Hôtel-de-Ville**, carte postale, édit. Mme Dollé, papeterie, 1919 (Historial de la Grande Guerre, Péronne, fonds Van Treeck).
- **Français souvenons-nous ! La France reconquise (1917). Péronne. Ce que les boches ont fait d'une place jadis si riante**, carte postale, Phot. Express, [après 1917] (Historial de la Grande Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).
- **Péronne (Somme). Les ruines (mars 1917). A remarquer la grossière inscription : "Ne vous lamentez pas, souriez plutôt" (mars 1917)**, carte postale PND, 1917 (Historial de la Grande Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).

- **Péronne. Le Musée**, carte postale, phot. E. Souillard, [s.d.] (Historial de la Grande Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).
- **Péronne. L'hôtel de ville**, carte postale, LS, [s.d.]
- **Péronne (Somme). Le Musée bombardé par les "Huns" (les Allemands)**, carte postale, A.P., [s.d.] (Historial de la Grande Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).

## Bibliographie

- DECAGNY, Paul (abbé). **Histoire de l'arrondissement de Péronne**. 1865. Péronne : Quentin. p. 59-63.
- MARTEL, Dr F.-J. **Essai historique et chronologique sur la ville de Péronne**. Péronne : J. Quentin, 1860. p. 30, 59, 90, 104, 107.
- **La Picardie historique et monumentale**. Tome VI. Arrondissement de Peronne. Amiens : Yvert et Tellier, 1923-1931. p. 7

## Liens web

- AD Somme. Série C. Répertoire consultable en ligne. : <https://archives.somme.fr/media/e8d67191-136c-45d6-ae08-2884c7a5f356.pdf>

## Annexe 1

### Les travaux effectués à l'hôtel de ville et à l'ancien bailliage de 1755 à 1785

#### Les réparations du bailliage et de l'hôtel de ville (AD Somme ; 1C1024 Péronne. 1723-1776)

Le 17 novembre 1755, l'intendant ordonne une visite des bâtiments composant l'auditoire royal du bailliage de Péronne, auquel il y a à faire des réparations urgentes, par un architecte ou un expert, en présence de M. De Sacy, subdélégué à Péronne, et du procureur du Roi dudit bailliage. Le 1er juin 1758, Kolly de Montgazon, sous-ingénieur des ponts et chaussées à Saint-Quentin, fournit un *Détail estimatif des réparations à faire au bâtiment de l'auditoire de Péronne*, ainsi qu'un *Devis des réparations les plus urgentes*. Le procès-verbal d'adjudication des travaux date du 19 août 1759 et la réception des travaux du 21 janvier 1761. Ce projet est accompagné d'un *Plan de l'auditoire royal du bailliage de Péronne* (ill.). Le 3 octobre 1759, Kolly de Montgazon fournit un second *Détail estimatif des ouvrages à faire à l'hôtel-de-ville de Péronne* et un *Devis des ouvrages de maçonnerie à faire au bâtiment de l'hôtel-de-ville*. Le procès-verbal d'adjudication date du 23 mars 1760.

Un Arrêt du conseil d'Etat, du 22 avril 1770, autorise les officiers municipaux de Péronne à faire reconstruire l'escalier de l'hôtel-de-ville, et à faire une nouvelle horloge au beffroi.

Un mémoire, daté du 21 novembre 1775, et des lettres de plusieurs habitants de Péronne sont adressés à l'Intendant, pour s'opposer au projet du corps municipal qui souhaite la reconstruction de l'hôtel de ville, "non sur l'emplacement de l'ancien mais sur une partie de la place", ce qui aurait pour conséquence de gravement préjudicier aux habitants.

Le 20 janvier 1776, M. de Fiéville écrit à l'Intendant, que le projet en question "est trop peu réfléchi pour devoir jamais être suivi. On convient qu'il y a nécessité de reconstruire l'hôtel-de-ville de Péronne : les bâtiments en sont si vieux et si défectueux, qu'ils ne sont point susceptibles d'être utilement réparés. Mais pourquoi vouloir le placer en un autre endroit... lorsqu'on peut le reconstruire sur le même emplacement, pour deux tiers moins de dépense, et sans nuire à aucun citoyen ?... Je pense, Monsieur, que les maire et échevins actuels ne peuvent rien changer à ce qui a été résolu dans l'assemblée des notables du 22 avril 1771, sans consulter de nouveau la commune, qui vraisemblablement n'adoptera pas leur projet, dont l'exécution coûterait, de leur aveu, au moins 60,000 l., et nécessiterait à demander de nouveaux octrois pour acquitter cette dépense".

Le 28 août 1777, les officiers du bailliage de Péronne adressent à l'Intendant, un procès-verbal de réparations faites à leur auditoire et de celles restant à faire, pour lesquelles il n'y a pas de financement.

## **La reconstruction et l'agrandissement de l'hôtel de ville (AD Somme ; 1C1025 Péronne. 1781-1785)**

Le 28 juillet 1781, M. Lemerchier de Gonnelieu, avocat, conseiller en l'élection de Péronne, expose à l'Intendant que "les magistrats de Péronne, n'ayant osé se promettre des secours sur le trésor royal ou sur l'octroi de Picardie, pour reconstruire l'hôtel-de-ville, ont imaginé de faire faire une réparation qui équivaldrait un bâtiment neuf. Ces ouvrages décidés dans leurs assemblées, ils en ont dressé plans et devis, et par malheur, c'est moins pour l'utilité publique, que pour celle du greffier. [...] On voulait détruire des ouvrages faits depuis peu, au seul avantage du greffier, par le seul motif de lui faire une cour plus spacieuse".

M. de Fiéville informe l'Intendant que le parti proposé par l'hôtel-de-ville fut adopté par 25 voix contre 5. [...] Péronne, 11 août 1781. –

En Juin 1782, le lieutenant général du bailliage et les officiers municipaux de Péronne, souhaitent être autorisés à agrandir, "par l'acquisition de deux maisons, leur hôtel-de-ville qu'on est sur le point de reconstruire, et leurs prisons qui sont très resserrées et fort malsaines".

En juillet 1782, M. Gonnet de Fiéville est d'avis d'autoriser les travaux : "On ne peut disconvenir du trop peu d'étendue des bâtiments et de la cour des prisons de Péronne, du mauvais air qu'on y respire, à cause des édifices fort élevés qui les environnent de toutes parts, et des maladies contagieuses qui y règnent quelquefois, surtout lorsque les prisonniers s'y trouvent en plus grand nombre que d'ordinaire. Il n'est personne qui ne déplore le sort des malheureux qui y sont renfermés, d'autant que presque tous ne sont détenus que pour faits de contrebande, et à défaut de paiement des amendes auxquelles ils ont été condamnés. Leur situation intéresse vraiment l'humanité, et la circonstance de la reconstruction de l'hôtel-de-ville est la seule occasion qu'on puisse saisir, pour remédier au mal. Mais il est à observer que la ville, déjà épuisée par la dépense de l'ouverture d'une poterne ou fausse porte, qui vient d'être percée sous le rempart, pour communiquer dans la campagne, se trouve dans l'impuissance de faire exécuter le projet d'agrandissement des prisons, sans un secours de 20.000 l. au moins".

Le 23 octobre 1782, l'Intendant ordonne une estimation de deux maisons, dont l'acquisition est nécessaire pour l'agrandissement de l'hôtel-de-ville de Péronne.

Le 28 octobre 1782, M. Huet, lieutenant criminel au bailliage de Péronne manifeste son étonnement, de ce que le projet d'agrandissement de prisons ne contienne pas de cachots. "Je puis vous assurer que, depuis 14 ans que j'exerce ici les fonctions de lieutenant criminel [...] il ne m'a jamais été possible de faire usage des cachots pendant plus de 24 heures, l'humanité et la raison même se refusant absolument à laisser de malheureux accusés dans des caves en forme de souterrains, où l'on descend par quinze à vingt marches, et où l'eau source de toutes parts, depuis surtout que le niveau de la rivière est monté à un point, par le haussement continu des digues des moulins, que les quartiers bas de cette ville se trouveront bientôt aussi entièrement submergés, si l'autorité n'y met ordre incessamment".

Annonce de l'adjudication des travaux à faire à l'hôtel-de-ville de Péronne, pour le 10 décembre 1782 (impr. affiche). François Nozo, maçon et architecte à Péronne rédige les *Devis et conditions à observer pour la reconstruction de l'hôtel-de-ville de Péronne*, "tant en maçonnerie, charpente, couverture, plomberie, menuiserie, serrurerie, gros fers, vitrerie et peinture d'impression, placages, plafonds, carrelages, sculptures et pavés en grès, le tout exécuté suivant les clauses et conditions ci-après, et suivant les plans paraphés ci-joints", le 1er novembre 1782, et les procès-verbaux d'adjudication des travaux, les 10-30 décembre 1782.

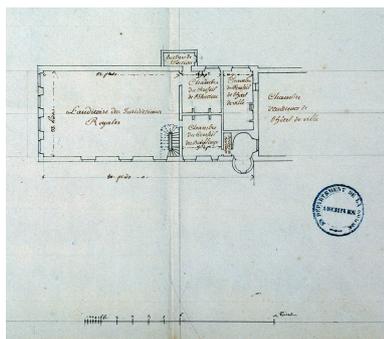
Il dresse un *Etat sommaire et estimatif concernant la reconstruction des bâtiments de l'hôtel-de-ville de Péronne* (v. 1782), puis, le 7 avril 1783, un *Etat sommaire de la somme à laquelle montera la dépense des ouvrages à faire*, "tant pour la reconstruction des bâtiments de l'hôtel-de-ville de Péronne, que pour l'agrandissement des prisons royales, la construction de trois cachots, et la réunion de deux petites maisons au terrain dudit hôtel-de-ville".

Le Projet de l'arrêt du Conseil à obtenir, "tant pour l'agrandissement des prisons royales de la ville de Péronne et la construction de nouveaux cachots, que pour construire à neuf les bâtiments de l'hôtel commun dudit lieu, et faire l'acquisition de deux petites maisons nécessaires à la confection des bâtiments dont il s'agit" rédigé en 1783 est suivi d'un Arrêt du conseil d'Etat du 6 mai 1783, qui ordonne la réunion des maisons nécessaires pour l'agrandissement de l'hôtel-de-ville et des prisons de Péronne, et autorise les officiers municipaux à emprunter 22.000 l. pour le paiement de partie des frais desdits travaux.

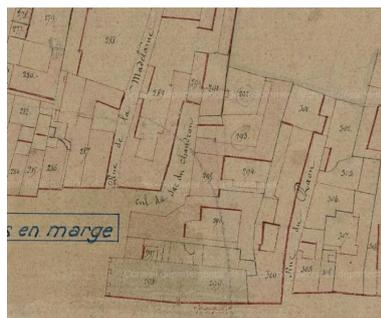
Le 17 septembre 1783, M. de Fiéville atteste que le sieur Nozo, architecte, a déjà fait la moitié desdits ouvrages.

Le 7 juin 1785, l'Intendant ordonne de procéder à la réception desdits ouvrages.

## Illustrations



Plan de l'auditoire royal du  
bailliage de Péronne, 1759  
(AD Somme ; 1C\_CP\_1022/7).  
Phot. Archives  
départementales de la Somme  
IVR32\_20228005000NUCA



Extrait du cadastre napoléonien  
(AD Somme ; 3P 2065/4).  
Phot. Archives  
départementales de la Somme  
IVR32\_20178005214NUCA



Péronne. L'Hôtel de Ville, avant la  
guerre (AD Somme ; 8 Fi 1770).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005851NUCA



Péronne. L'hôtel de ville, avant la  
guerre (AD Somme ; 8 Fi 33/7).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005853NUCA



L'hôtel de ville, 1919  
(Historial de la Grande Guerre,  
Péronne, fonds Van Treeck).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005855NUCA



L'hôtel de ville en ruines, [après  
1917] (Historial de la Grande Guerre,  
Péronne ; fonds Van Treeck).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005856NUCA



Péronne (Somme). Les ruines  
(mars 1917) (Historial de la Grande  
Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005857NUCA



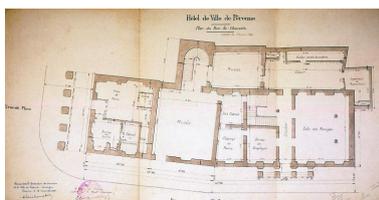
Le Musée en ruines, [s.d.]  
(Historial de la Grande Guerre,  
Péronne ; fonds Van Treeck).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005858NUCA



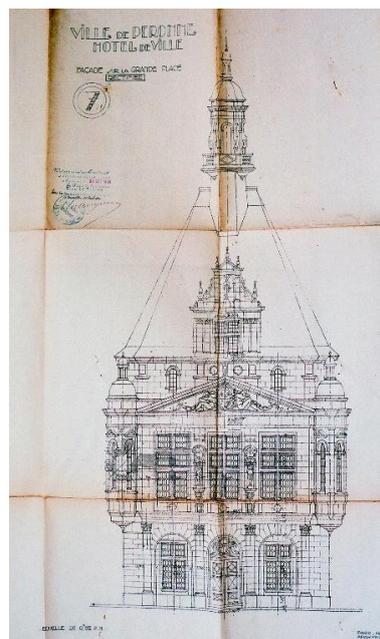
L'hôtel de ville en ruines [s.d.]  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005859NUCA



Le Musée, [s.d.] (Historial de la Grande Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).  
Phot. Gilles-Henri Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005860NUCA



Hôtel de ville de Péronne.  
Plan du rez-de-chaussée,  
Coulombel, 15 novembre  
1920 (AD Somme ; 10R1008).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005841NUCA



Façade sur la Grande Place de l'Hôtel de Ville (rectifiée),  
Jacques Debat-Ponsan, février  
1924 (AD Somme ; 99 O 3001).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005842NUCA



L'hôtel de ville, en 1927  
(AD Somme ; 8 Fi 4095).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005852NUCA



Péronne. La Mairie, carte postale, [après 1927]  
(AD Somme ; 8 Fi 1757).  
Phot. Gilles-Henri  
Bailly (reproduction)  
IVR22\_20158005854NUCA



Façade principale.  
Phot. Gilles-Henri Bailly  
IVR22\_20158005861NUCA



Vue générale.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20178005269NUCA



Le pavillon sud.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20178005461NUCA



Vue de détail sur le fronton.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20178005268NUCA



Façade latérale.  
Phot. Gilles-Henri Bailly  
IVR22\_20158005862NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

La Reconstruction dans l'Est de la Somme - dossier de présentation (IA80010351) Hauts-de-France, Somme, Assevillers

Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)

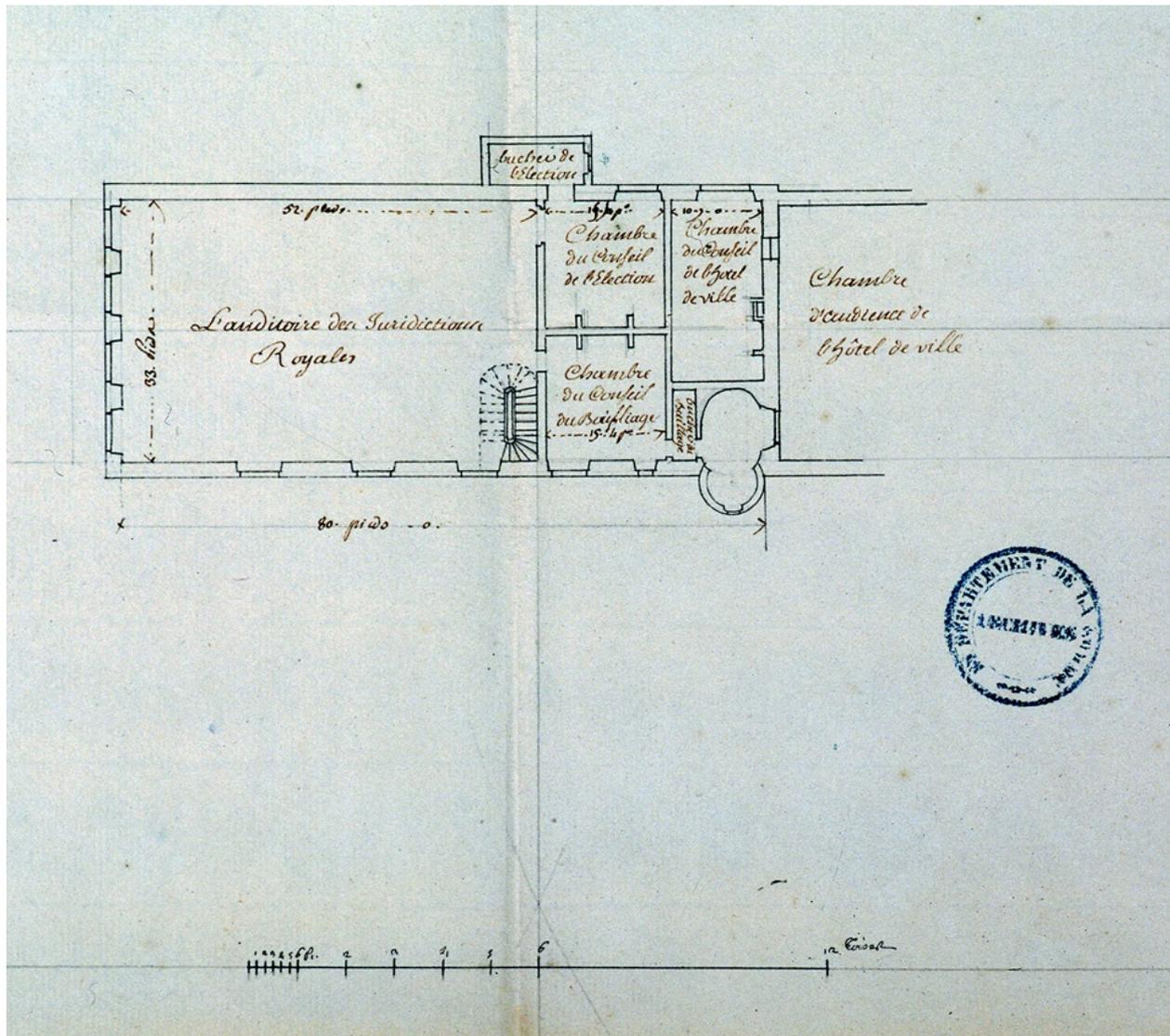
### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Grande place de Péronne (IA80000833) Hauts-de-France, Somme, Péronne, place du Commandant-Louis-Daudré, rue Saint-Sauveur

Auteur(s) du dossier : Gilles-Henri Bailly, Stéphanie Caulliez, Philippe Laurent, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



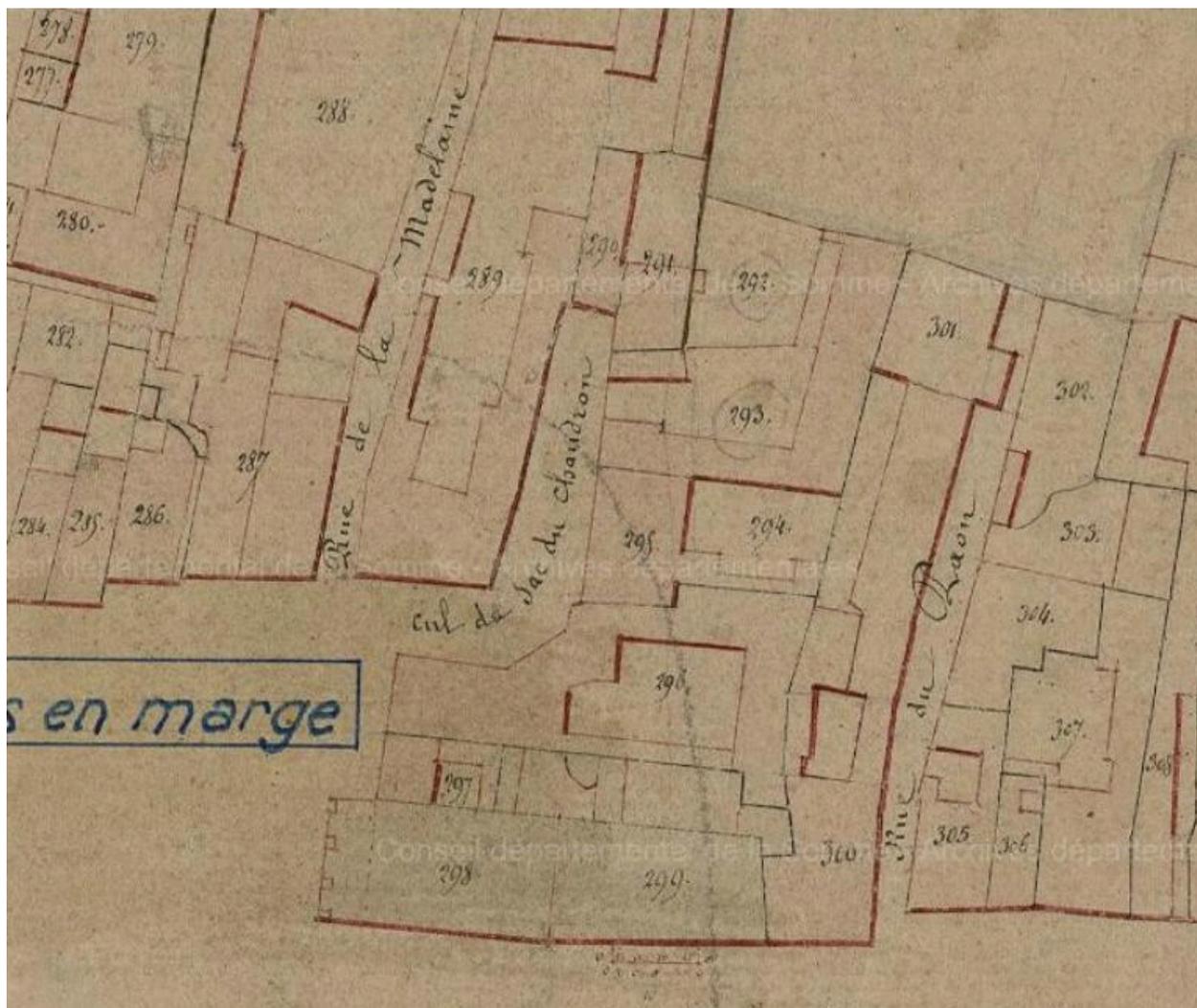
Plan de l'auditoire royal du bailliage de Péronne, 1759 (AD Somme ; 1C\_CP\_1022/7).

IVR32\_20228005000NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales de la Somme

(c) Département de la Somme - Archives départementales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du cadastre napoléonien (AD Somme ; 3P 2065/4).

IVR32\_20178005214NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales de la Somme

(c) Département de la Somme - Archives départementales ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Péronne. L'Hôtel de Ville, avant la guerre (AD Somme ; 8 Fi 1770).

IVR22\_20158005851NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Péronne. L'hôtel de ville, avant la guerre (AD Somme ; 8 Fi 33/7).

IVR22\_20158005853NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'hôtel de ville, 1919 (Historial de la Grande Guerre, Péronne, fonds Van Treeck).

IVR22\_20158005855NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Historial de la Grande Guerre  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'hôtel de ville en ruines, [après 1917] (Historial de la Grande Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).

IVR22\_20158005856NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Historial de la Grande Guerre  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Péronne (Somme). Les ruines (mars 1917) (Historial de la Grande Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).

IVR22\_20158005857NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Historial de la Grande Guerre  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Musée en ruines, [s.d.] (Historial de la Grande Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).

IVR22\_20158005858NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Historial de la Grande Guerre  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'hôtel de ville en ruines [s.d.]

IVR22\_20158005859NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



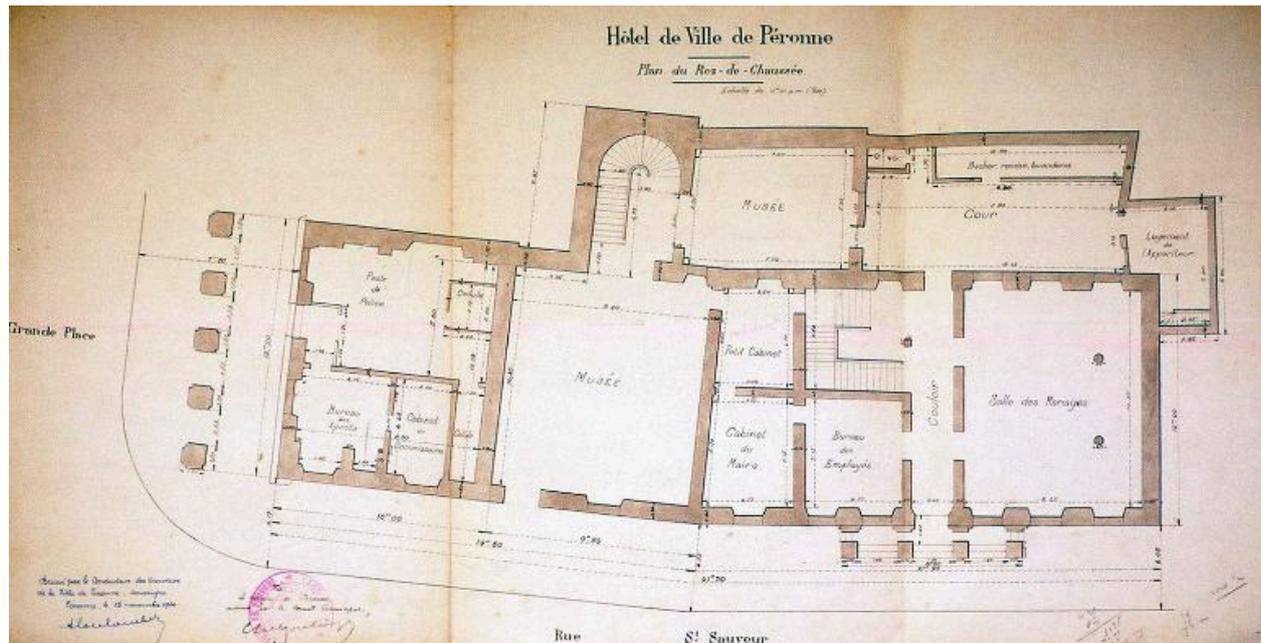
Le Musée, [s.d.] (Historial de la Grande Guerre, Péronne ; fonds Van Treeck).

IVR22\_20158005860NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Historial de la Grande Guerre  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



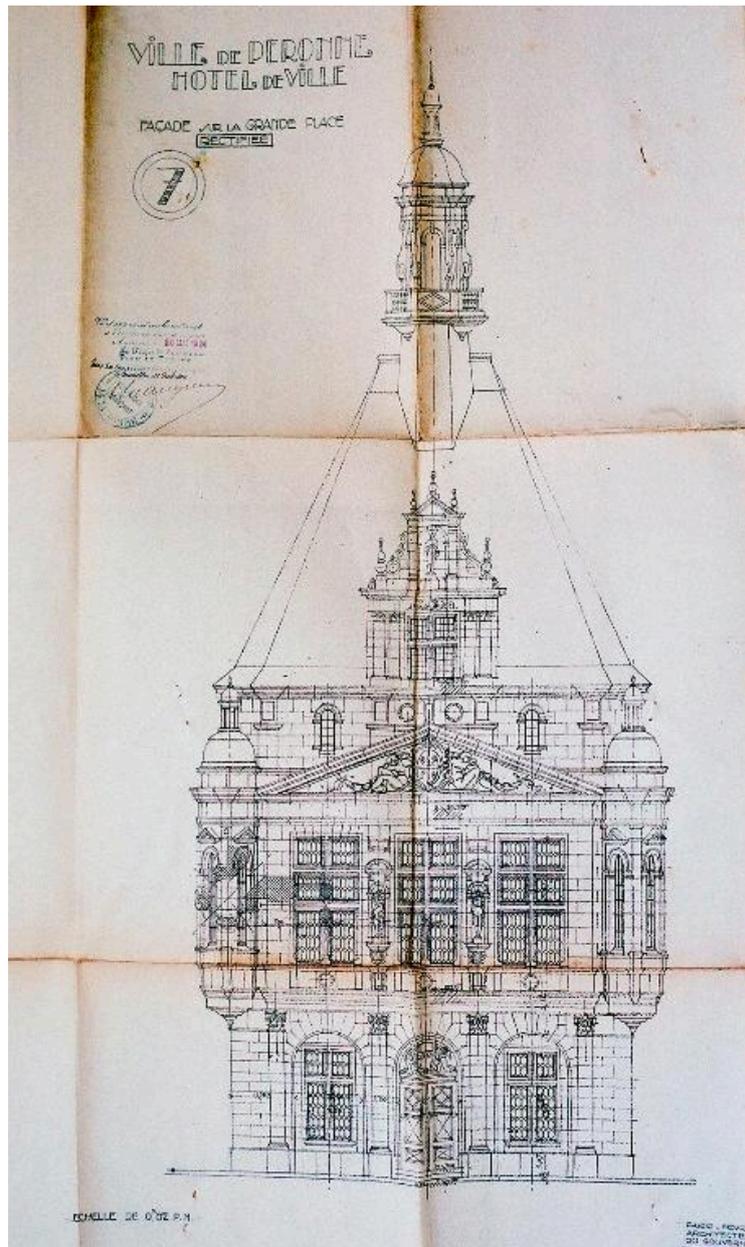
Hôtel de ville de Péronne. Plan du rez-de-chaussée, Coulombel, 15 novembre 1920 (AD Somme ; 10R1008).

IVR22\_20158005841NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur la Grande Place de l'Hôtel de Ville (rectifiée), Jacques Debat-Ponsan, février 1924 (AD Somme ; 99 O 3001).

IVR22\_20158005842NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'hôtel de ville, en 1927 (AD Somme ; 8 Fi 4095).

IVR22\_20158005852NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Péronne. La Mairie, carte postale, [après 1927] (AD Somme ; 8 Fi 1757).

IVR22\_20158005854NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly (reproduction)

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale.

IVR22\_20158005861NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR32\_20178005269NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le pavillon sud.

IVR32\_20178005461NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail sur le fronton.

IVR32\_20178005268NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade latérale.

IVR22\_20158005862NUCA

Auteur de l'illustration : Gilles-Henri Bailly

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation